

Rejoignez, soutenez le

Comité STOP-EPR 21

composé d'individus, il est actuellement soutenu par

**ATTAC 21, Greenpeace, Groupe libertaire, LCR,
Les Alternatifs, Les Jeunes Verts, Les Verts,
Réseau Sortir du Nucléaire**

contact : 03 80 66 20 99

- Ses objectifs : informer, mobiliser

>contre l'EPR (*)

>contre le Pôle Nucléaire de Bourgogne

>pour les alternatives au nucléaire

(économie d'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables...)

- Le Comité STOP-EPR 21 appelle à participer au

rassemblement international

"contre l'EPR et pour les alternatives !"

à Cherbourg les 15 et 16 avril 2006

www.stop-epr.org

Départ groupé à partir de DIJON, inscriptions : 06 13 23 56 51

(*) type du nouveau réacteur nucléaire que le gouvernement a décidé de construire à Flamanville (Manche)

Ni l'avenir de la France, ni celui de la Bourgogne,
ne passent par la relance du nucléaire !

NON à l'EPR !

La construction d'un réacteur EPR est une **triple erreur** :

- **énergétique** : la France, exportatrice d'électricité, n'a aucun besoin de nouveaux moyens de production avant plusieurs décennies.

>la France exporte 20% de son électricité !

- **économique et sociale** : énergies renouvelables et économies d'énergie sont nettement plus créatrices d'emplois et ont un avenir assuré .

>secteur éolien : 40 000 emplois (c'est en Allemagne !)

- **environnementale** : l'EPR, technologie déjà ancienne, n'apporte aucune amélioration notable de la sûreté (un accident majeur reste possible !) et aucune solution aux problèmes des déchets radioactifs (les générations futures devront les gérer pendant des millénaires !). Dans le monde comme en France, la part d'énergie consommée sous forme d'électricité est faible, le nucléaire ne peut pas être la solution miracle à l'effet de serre !

>50 ans d' électricité : des déchets pour 100 000 ans !

>l' EPR ne peut résister au crash d' un avion de ligne !

NON au Pôle Nucléaire de Bourgogne !

- L'Etat a labelisé un pôle de compétitivité en Bourgogne regroupant industries et organismes d'enseignement et de recherche publics. Il s'agit de mettre **au service de l'industrie métallurgique nucléaire** régionale des moyens publics pour qu'elle puisse acquérir la maîtrise technologique totale de la filière EPR et conquérir ainsi des marchés étrangers.

> le chantage à l' emploi ne peut justifier la relance du nucléaire !

- La **Région Bourgogne** ne doit pas s'aventurer dans cette impasse : **pas d' exonération de taxe professionnelle** pour les industries du PNB !

>le secteur nucléaire absorbe déjà 90% du budget national de recherche sur les énergies !

La Région doit devenir une région exemplaire en matière de création d'emplois, de formations et de recherche dans le domaine de la **maîtrise de l'énergie** et des **énergies renouvelables**.

>énergie-bois, biomasse...= des emplois pour la région !